

## Compte-rendu de la réunion du 25 octobre 2018

**Présents** : BONHOMME Gilles, DAUPHIN Annie, BOYER Pierre, GANHITO Manuel, BOIVIN Claude, GUILLAUME Odile, VERGNOL Monique, SERRE Roger, VAYSSIE Marc, PIETRUSIAK Marie-Odile.

**Absente excusée** : VEDRINE Nicole

Lecture et approbation du procès-verbal du 13 Septembre 2018

### **Taxe d'assainissement :**

Le Conseil municipal a décidé d'instaurer une taxe pour les habitations du bourg reliées au réseau d'assainissement collectif sur la base d'une part fixe d'un montant de 60 € et d'une part variable de 0,50 € le m<sup>3</sup>.

Cette taxe sera prélevée dès 2020 sur la consommation d'eau de l'année N-1.

### **Modification des statuts de la Communauté de Commune Dômes Sancy Artense :**

Le conseil communautaire a approuvé une nouvelle modification des statuts relative aux compétences supplémentaires, cette modification est nécessaire pour que les compétences supplémentaires des deux anciens EPCI soient harmonisées avant le 31/12/2018, à l'échelle du périmètre de la nouvelle communauté de commune Dômes Sancy Artense.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la modification des statuts.

### **Désignation d'un membre titulaire pour la commission d'évaluation des charges transférées :**

Le Conseil municipal a désigné Mr Bonhomme Gilles comme membre titulaire, pour rappel Mr Serre Roger est délégué suppléant.

### **Modification budgétaire :**

Afin d'acheter une perche à élaguer, une modification budgétaire est nécessaire :

- virement de 1 000 € de l'opération 92 (aménagement salles communales) à l'opération 88 (matériel et outillage)

Le Conseil municipal accepte cette modification

### **Encaissement chèque AREAS**

Le Conseil municipal autorise Mr le Maire à procéder à l'encaissement d'un chèque Aréas d'un montant de 1 727,10 € suite au sinistre d'un choc de véhicule à la salle du foyer rural.

### **Demande de classement de la commune en commune sinistrée :**

Le conseil municipal sollicite le Préfet du Puy-de-Dôme afin que la commune soit déclarée sinistrée au titre des calamités agricoles et demande que les pouvoirs publics mettent en place une série de mesures destinées à aider les agriculteurs à faire face à cette situation.

### **Choix du site internet :**

Le Conseil municipal a donc opté pour le site Ma commune.com

### **Participation à la souscription au Musée de la Mine de Messeix :**

Le Conseil municipal a décidé de verser la somme de 150 € afin de soutenir l'association qui s'efforce de sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine.

### **Questions diverses :**

Mr le Maire informe le Conseil municipal des subventions versées dernièrement :

- **DETR 2015\***
- travaux cimetièrre : 5 289 €
- voirie (chemin lachaud) : 6 270 €
  
- **DETR 2016\***
- Accessibilité : 2 894 €

\* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

### **Commémoration du 11 Novembre**

Un recueillement autour du Monument aux Morts se déroulera samedi 10 novembre à 17 h, dimanche 11 novembre à 9 h cérémonie commémorative accompagnée du Réveil Bourboulilien suivie du pot de l'amitié à la salle du Foyer Rural.

Le repas des anciens est fixé à la date du dimanche 13 Janvier 2019.